

Réf: Dossier N° : 57410

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « MD CONSTRUCTION » en abrégé «MDC »

**Siège social : ABIDJAN - ABOBO AVOCATIER face collège Gesma Lot
2797 Ilot 305, 13 BP 2012 ABIDJAN 13**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MD CONSTRUCTION » en abrégé «MDC ».

Objet: genie civil, location et vente de terrains et maison, construction et travaux publics, suivi de travaux de chantier et assistance. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO AVOCATIER face collège Gesma Lot
2797 Ilot 305, 13 BP 2012 ABIDJAN 13

GERANT: Monsieur DIOMANDE MAMADOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31035 du 29/11/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27804 du 29/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

